

Maintien de l'ordre public à la suite des récents incidents dans les quartiers de Besançon - Intervention de Mme WEINMAN, Conseillère Municipale

Mme WEINMAN : Si j'ai souhaité ce soir reposer le problème de la sécurité dans nos quartiers, c'est parce que personne ici n'est indifférent aux faits graves qui ont agité notre cité ces derniers temps, que ce soit la mise à sac du Suma de Saint-Claude, les voitures brûlées à Planoise ou aux Clairs-Soleils ou les vitres cassées régulièrement, celles de la Bibliothèque de Planoise récemment, autant d'événements qui ont ces derniers temps contribué à créer et entretenir un climat d'insécurité et de méfiance insupportable à tous.

Je souhaite, en deux mots, connaître Monsieur le Maire, les moyens que vous envisagez de mettre en oeuvre pour multiplier les échanges dans les quartiers, pour assurer la sécurité des biens et des personnes, pour y redéployer des îlotiers qui sont encore trop peu nombreux. Il me semble très dommageable, lorsqu'on dispose d'une police municipale, de lui confier pour tâche essentielle la surveillance des entrées de la Boucle et le contrôle du stationnement. Je ne remets pas en cause la qualité du travail fourni actuellement par ces agents bien sûr, mais une volonté réelle d'assurer la sécurité dans ces quartiers sensibles et de se donner les moyens de l'assurer. Il existe de nombreux exemples en France dans d'autres communes où la police municipale exerce autre chose que des missions de stationnement et exerce surtout une présence permanente. On a le cas d'Aulnay-sous-Bois en Seine Saint-Denis, ville de 85 000 habitants ; elle dispose de 45 fonctionnaires de police municipale qui, 24 heures sur 24, assurent des missions de stationnement mais d'autres aussi comme l'accompagnement des personnes âgées dans les services financiers, les sorties d'écoles, la surveillance des biens des habitants et des professionnels lorsqu'ils le désirent par vidéo-surveillance et plus généralement des missions de dissuasion en étant présents à pied ou à moto dans les différents quartiers. Cette présence permanente peut permettre, quand la discussion n'est plus possible, c'est-à-dire quand le cocktail molotov répond au gaz lacrymogène, d'apporter sur place une réponse qui reste toujours appropriée.

Nous sommes prêts, quant à nous, à aller voir, quand je dis nous je pense que c'est nous tous, dans d'autres villes comment cela se passe et comment, là où nous cherchons encore, d'autres ont réussi notamment dans l'installation de conseils de quartiers.

M. LE MAIRE : Merci, Madame WEINMAN. Je crois que j'ai en grande partie répondu en début de séance à vos préoccupations qui sont les nôtres d'ailleurs, il n'y a aucune difficulté là-dessus.

Sur le rôle que jouent nos agents de police municipale qui sont au nombre de 35, ce n'est pas simplement le contrôle du stationnement, ils sont présents aussi sur les lieux publics et dans les quartiers. Et nous avons déjà augmenté le nombre d'agents de police, nous continuerons de le faire dans les années qui viennent, quatre pour l'instant sont en formation, il faut 8 à 9 mois de formation et je pense que notre police municipale jouera toujours ce rôle de prévention laissant aux 180 fonctionnaires de police nationale le soin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

Je le disais aussi, nous avons longuement discuté en début d'après-midi avec le Préfet, le Procureur, le Directeur Départemental de la Sécurité Publique et quelques élus, le Premier Adjoint, Maurice THIRIET, Bernard REGNIER, ainsi que le Secrétaire Général, des actions qui sont les leurs et les nôtres de façon à coordonner tout cela. Nous sommes sur la même longueur d'ondes :

. premièrement, nous voulons que le calme soit rétabli dans tous les quartiers,

. deuxièmement, nous restons présents pour le dialogue dans tous ces quartiers par l'intermédiaire de la politique de la Ville que nous sommes chargés de développer, qui est un secteur important de ce mandat et dont Maurice THIRIET a la charge.

Vous proposez d'aller voir dans les autres villes ce qui se passe ; il suffit de constater déjà dans toutes les villes la contagion de cette violence qui s'installe dans différents quartiers. Nous y sommes déjà allés, nous continuerons de le faire. Notre visite à Mulhouse avec Maurice THIRIET la semaine dernière nous a confortés dans l'idée que les conseils de quartiers étaient une formule, une réponse possible dans les quartiers à condition de savoir les développer. Il existe à Mulhouse 18 conseils de quartiers qui couvrent l'ensemble des petits quartiers de la ville. Ces conseils émanent des différents bénévoles, associations, responsables du quartier, ils n'ont pas de structures ni de statuts, et fonctionnent sous la responsabilité d'un Adjoint. Nous allons poursuivre notre réflexion sur ce point et nous vous proposerons un débat sur la politique de la Ville le 15 janvier prochain. Entre temps, la commission, la Municipalité étudient ce dossier et on vous donnera tous les éléments en temps voulu mais nous sommes autant que vous préoccupés par ces problèmes d'ordre public et de violence.

Dont acte.